

# **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

JEUDI 8 JUIN 2023 PROCÈS-VERBAL

#### **ORDRE DU JOUR:**

- Compte rendu de l'Assemblée Générale du 29 juin 2022 ;
- Election de trois membres du Conseil d'Administration ;
- Rapport moral du Président et rapport d'activité 2022 ;
- Comptes de l'exercice 2022 et rapport du commissaire aux comptes ;
- Présentation du projet d'orientation 2023/2026 et Programme d'actions 2023 ;
- Budget 2023 ;
- Questions diverses.

Lors de la première Assemblée générale du 16 mai 2023, le quorum n'ayant pas été atteint, il est procédé à une deuxième Assemblée Générale.

Le 8 juin 2023 à 16 heures, les membres adhérents se sont réunis à la salle Jean Moulin de la Préfecture de l'Ardèche.

# PARTICIPAIENT À LA RÉUNION

Jérôme BOSC, Représentant la Direction départementale des territoires de l'Ardèche

Guy BOUCHER, adjoint au Maire de Jaujac

Thierry BOUTEMY, co-responsable pôle développement ADT

Bernard CANAT, Conseiller municipal, Maire de St Jean Chambre

Alexandre CANONGE, Auditeur GALLO associés

Dominique CHAIZE, Adjoint au Maire de St Vincent de Barrès

Sandrine CHAREYRE, Vice-Présidente du CAUE. Conseillère départementale, Maire de St Priest

Vincent CROUZET, Adjoint au Maire de St Félicien

Isabelle DESCOURS, enseignante en arts plastiques

Michel de TRUCHIS, Adjoint au Maire de Vernoux en Vivarais

Francis DOUILLET, Vice-Président de SOLIHA Ardèche

Christian FEROUSSIER, Président du CAUE, 2ème VP, conseiller départemental, Maire de St Fortunat sur Eyrieux

Patrick FOURCHEGU, Maire de Boucieu-le-Roi

Omar GUERROUCHÉ, Conseiller municipal délégué Tournon sur Rhône

François HAUSHERR, Adjoint au Maire de Viviers

Hélène LACROIX, Trésorière du Bureau du CAUE de l' Ardèche

Sabine LANTHEAUME, Conseillère municipale déléguée de Rochemaure

Marie-Josèphe LAUSSEL, Vice-Présidente de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron

Ali-Patrick LOUAHALA, Maire de Gluiras, représentant l'AMA

Jean-Yvon MAUDUIT, Maire de Rochecolombe

Brigitte MOREL, Secrétaire du Bureau du CAUE

Audrey MOROT, Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron. Service Habitat Julien MOUNARD, Représentant la Chambre syndicale des géomètres experts Ardèche-Drôme Gérard ORIOL, Vice-Président de la Communauté de communes Porte Drom'Ardèche Hervé OZIL, particulier

Sébastien PRADIER, Vice-Président Communauté de communes Montagne d'Ardèche

Lionnel ROBERT, 1er adjoint de St André de Cruzières

Robert ROUX, 2ème Vice-Président du CAUE, gérant bureau d'études d'architecture

Tiphaine SCHMITT, Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron. Service Urbanisme

Pierre SAPHORES, Adjoint au Maire de Viviers

Pascale TOLFO, Vice-Présidente de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron Michel VILLEMAGNE, Maire de St-Agrève

# ASSISTAIENT ÉGALEMENT À LA RÉUNION

Equipe du CAUE de l'Ardèche :

Jérôme DAMOUR, Directeur du CAUE de l'Ardèche

Jules ABEL, conseiller paysagiste

Isabelle BARUT, assistante administrative, assurant le secrétariat de séance

Wesley BAUDEZ, infographiste, représentant du personnel

Kévin DOUSSAINT, conseiller paysagiste

Séverine MONDINO, chargée de communication et de projets culturels

Hélène PAGE, conseillère, urbaniste

Jean-Luc PRAS, comptable

Myriam VAUTHIER-SOKOLOV, conseillère architecte et urbaniste

## ÉTAIENT ABSENTS, EXCUSÉS AVEC POUVOIR

Laurence ALLEFRESDE, Conseillère départementale, Maire de Prunet

Françoise BENOIT, Maire de St Etienne de Lugdarès

Yves BOYER, Président de la Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron. Maire de Baix

Bernard BROTTES, Maire de la Voulte sur Rhône

Vincent CERVINO, Maire de Lanas

Bernadette COSTE, Maire de Nozières

Gilles DURAND, Maire de St Jean Chambre

Olivier FAURE, Maire de Rochemaure

Jean-Manuel GARRIDO, Maire de St André de Cruzières

Jacques GENEST, Président de la Communauté de communes Montagne d'Ardèche

Martine IMBERT, Maire de St Martial

Pierre JOUVET, Président de la Communauté de communes Porte Drom'Ardèche

Jean-Paul LARDY, Maire d'Ailhon Jean-Yves MEYER, Président de l'Agence de Développement touristique

Jean-Marc MICHEL, Maire des Vans

Luc PARMENTIER, Maire de St André Lachamp

Gilbert PETITJEAN, Maire de St Thomé

Christelle REYNAUD, Maire d'Andance

Ingrid RICHIOUD, 7ème VP, Conseillère départementale, adjointe au Maire de Tournon sur Rhône

Frédéric SAUSSET, Maire de Tournon sur Rhône

Paul SAVATIER, Maire de St Vincent de Barrès

Marc SOUTEYRAND, Maire d'Ucel, Président de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Ardèche

Jean-François THIBON, Maire de Chandolas

Jean-Paul VALLON, Maire de Lamastre

Yvon VENTALON, Maire de Sampzon

Céline VIDALLET, Représentant le Conseil régional de l'ordre des architectes

Jean-François VILVERT, Architecte des bâtiments de France, UDAP de l'Ardèche

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie BP101 - 07001 PRIVAS Cedex



## **ÉTAIENT ABSENTS, EXCUSÉS**

François ARSAC, Président de la CAPCA, Maire de Chomérac Célia AUZOU, Architecte
David BONNET, Maire de Vion
Bernard CHAZAUT, Maire de Larnas
Benoît CLARET, Président de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche
Sylvie DUBOIS, Maire de Villeneuve de Berg
Sylvie GAUCHER, Maire de Guilherand-Granges
Marie MERIC, représentante de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche
Fabienne MUNOZ, Présidente de la Chambre des métiers et de l'artisanat
Régis PERIER, représentant de la Chambre d'agriculture de l'Ardèche
Geneviève PEYRARD, Maire de St Georges les Bains
Bernard VEDOVATO, Maire de Joannas
Yann EYSSAUTIER, Maire de St Félicien

Christian FEROUSSIER ouvre la séance en remerciant l'ensemble des participants pour leur présence et en excusant les absents.

Il remercie Monsieur le Préfet et ses services d'accueillir l'Assemblée Générale du CAUE dans leurs locaux. Il remercie aussi le Conseil d'Administration pour son implication dans la vie du CAUE tout au long de l'année, le Bureau du CAUE mis en place en 2022 (Sandrine CHAREYRE VP, Robert ROUX VP, Brigitte MOREL Secrétaire, Hélène LACROIX trésorière, Laurence ALLEFRESDE, Patrick FOURCHEGU) qui s'est réuni régulièrement tout au long de l'année pour contribuer aux nombreux chantiers ouverts, et enfin l'équipe pour son investissement quotidien dans l'accompagnement des collectivités, le conseil architectural auprès des habitants ainsi que dans les actions de formation et de sensibilisation.

Le Président souligne l'investissement important de l'ensemble des salariés. L'équipe répond à de très nombreuses sollicitations des communes qui prouvent une reconnaissance du travail du CAUE.

Il rappelle le travail important qu'il mène auprès du Département pour assurer la place du CAUE au sein de l'ingénierie départementale. La dynamique du CAUE doit être confortée dans un contexte financier qui peut être source d'inquiétude. Il rappelle les échanges en cours avec le conseil départemental pour une future convention pluriannuelle afin de fixer les modalités de partenariat et définir les engagements financiers. Ces points seront développés durant l'AG 2023 du CAUE qui sera suivie du vernissage de l'exposition « Places aux Femmes » dans les jardins de la Préfecture, vernissage auquel il convie tous les participants.

Il adresse ses vifs remerciements à Anaïs PIOLET, urbaniste et Vincent LHERM, architecte, pour leur engagement dans les missions menées au CAUE durant plusieurs années. Tous deux ont quitté le CAUE en 2023 et le Président leur souhaite le meilleur dans leurs nouveaux projets professionnels.

## Compte rendu de l'Assemblée générale du 29 juin 2022

Le compte rendu de l'Assemblée Générale 2022 a été transmis par courrier et par courriel. Le Président propose de le faire valider.

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

## Election de trois membres du Conseil d'Administration

Le Président rappelle que les statuts prévoient le renouvellement des membres élus par l'Assemblée générale tous les trois ans. Trois postes sont à renouveler : Robert ROUX, Patrick FOURCHEGU et Guy BOUCHER.

Le Président lance officiellement l'appel à candidatures. En l'absence d'autres candidatures, il invite les administrateurs à se présenter brièvement.

Les trois candidats expliquent brièvement leur parcours et leurs motivations à prolonger leur mandat d'administrateur du CAUE.

Sans autre candidature ce jour, Christian FEROUSSIER demande s'il n'y a pas d'objections pour un vote à main levée.

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche 2 bis Avenue de l'Europe Unie BP101 - 07001 PRIVAS Cedex



## Robert ROUX, Patrick FOURCHEGU et Guy BOUCHER sont réélus à l'unanimité des membres présents.

Le Président les remercie de leur investissement au CAUE.

Rapport moral du Président et rapport d'activité 2022

Rapport moral

Christian FEROUSSIER fait lecture du rapport moral.

La feuille de route de 2022 était ambitieuse pour renforcer l'action du CAUE en faveur la qualité du cadre de vie et au service de l'ensemble du territoire départemental.

Au quotidien, la mise en œuvre de cette feuille de route l'année 2022 a été riche tant en ce qui concerne l'accompagnement des collectivités que dans la mise en œuvre des actions portées par le CAUE.

Les chantiers ouverts sur le volet administratif et sur la gestion des ressources humaines ont également suscité une mobilisation importante de l'équipe, des membres du CA et du bureau.

4 axes de travail avaient été présentés :

# Axe 1 : Conforter la structure avec un travail sur 3 volets :

l'organisation de l'équipe :

- L'année 2022 a connu plusieurs départs et arrivées. L'arrivée en 2022 de nouveaux salariés a contribué au dynamisme de l'équipe et a permis de faire face aux plus nombreuses sollicitations des collectivités et des particuliers. Le Président remercie l'équipe pour son professionnalisme face à toutes ces sollicitations. Il souligne la chance pour les communes rurales et pour tout le territoire ardéchois d'avoir cet appui technique de qualité.
- plusieurs décisions ont été prises dans l'organisation de la structure :
  - après une période de test sur 2021, un « protocole télétravail » a été validé;
  - une démarche a été lancée en 2022 pour la mise en place d'un CSE, Comité Social et Economique, instance de dialogue entre salariés et direction.
- une réflexion a été engagée pour des formations collectives qui permettent une montée en compétence de l'équipe aux services des communes et des communautés de communes ardéchoises.

## le budget du CAUE:

- Pour le CA et le bureau du CAUE, un des objectifs de cette année 2022 a été de conforter les ressources financières. Suite à différents temps d'échanges en 2022, une mobilisation du Département pour un soutien financier à hauteur de 700000 euros a été obtenu en 2023 et a permis de conforter le CAUE sur 2023. Christian FEROUSSIER remercie le Département pour cette avancée. Le CAUE va y aller pas à pas mais avec détermination, la concertation sera de mise pour l'augmentation de cette somme à 800 000 euros dès 2024.
- L'organisation des instances du CAUE :
  - un règlement intérieur a été voté pour fixer les prérogatives de l'Assemblée Générale, du-Conseil d'Administration du Bureau du Directeur. Le Président remercie le Directeur pour ses conseils éclairés dans son rôle de fédérateur.

  - un bureau a été constitué pour gérer au quotidien le CAUE. des référents ont commencé à être identifiés pour l'élaboration et le suivi d'actions et renforcer les liens avec l'équipe technique. Leur mobilisation sera effective en 2023.



### Axe 2 : Elaborer le projet stratégique 2023/2026 :

La mobilisation des membres volontaires de l'Assemblée Générale, des membres du Conseil d'Administration et de l'équipe technique a permis l'élaboration d'un nouveau projet d'orientation du CAUE pour la période 2023/2026.

Le projet d'orientation qui a été présenté au conseil d'administration du 14 décembre 2022 est ambitieux.

Le soutien du Département au CAUE à ce projet d'orientation sera essentiel.

# Axe 3 : Maintenir et développer les partenariats : un investissement du CAUE sur 4 volets :

- Conforter le partenariat avec Département
  Les échanges avec les directions du Département durant l'année 2022 devront se traduire par
  des engagements dans une convention pluriannuelle de partenariat entre le Département et le
  CAUE.
- Développer les partenariats :
   Durant l'année 2022, des rencontres techniques ont été organisées entre l'équipe du CAUE et le service des routes du Département avec une formation « traitement des espaces publics », avec Ardèche Habitat et avec les services de l'ABF. Cela dans le but de mieux se connaître pour mieux travailler ensemble.

D'autres rencontres ont été programmées ou seront programmées en 2023 : SDEA, ALEC, SO-LIHA, ADT et pourront donner lieu à des conventions-cadre de partenariat pour cerner qui fait quoi dans l'ingénierie départementale.

- Conforter le CAUE dans l'animation réseau des acteurs de l'urbanisme ardéchois : Deux rencontres ont été organisées et des ateliers thématiques mis en place.
- Positionner le CAUE dans les réseaux CAUE :
   En participant à certains groupes de travail de l'URCAUE, à certaines réunions de la FNCAUE.
   Le Président souhaite que les salariés et les administrateurs s'y impliquent.

Au sein de l'ingénierie départementale, le CAUE s'affirme ainsi pour innover, préserver et valoriser les patrimoines, être au plus proche des collectivités en particulier rurales et en appui au Département de l'Ardèche.

### Axe 4 : Communiquer pour faire connaître et reconnaître les missions du CAUE

Il s'agit de conforter les outils de sensibilisation à destination de différents publics et de maintenir la mission du CAUE comme acteur culturel reconnu en poursuivant des partenariats pour la programmation des expositions et en mettant en oeuvre de nouveaux projets d'exposition.

Le Président rappelle qu'à l'appui de cette feuille de route déclinée en quatre axes, le CAUE a été présent sur de nombreux fronts : « Paysages mobilisés » ! « Places aux femmes » ! « Prends ton casque » !

Ces trois appels mobilisateurs lancés par le CAUE correspondent à de nouvelles actions développées durant l'année 2022.

Ces actions offrent des regards différents sur notre cadre de vie.

Elles nous conduisent à nous questionner sur nos pratiques en matière d'aménagement du territoire en veillant à partager les espaces, à favoriser dans les projets frugalité et inventivité et surtout à s'adapter aux effets déjà bien présents du changement climatique.

Le CAUE a aussi été fortement sollicité sur l'ensemble du département pour accompagner les communes et communes et communes sur leurs documents d'urbanisme, de nouveaux quartiers, des constructions neuves et des extensions ou réhabilitations de bâtiments, des aménagements d'espaces publics et traversées de villages.

L'équipe du CAUE s'est également consacrée au conseil architectural gratuit qui a été proposé tout au

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche 2 bis Avenue de l'Europe Unie BP101 - 07001 PRIVAS Cedex



long de l'année aux ardéchois, à l'organisation de nombreux temps de formation et de sensibilisation et à conforter les liens avec ses partenaires techniques.

Le bilan d'activité offre en quelques pages un aperçu de la diversité des interventions du CAUE sur le département. Christian FEROUSSIER remercie l'équipe et notamment Séverine MONDINO et Wesley BAUDEZ pour la qualité de ce document de synthèse.

Ces actions et ces accompagnements de collectivités témoignent de la qualité de l'expertise de toute l'équipe du CAUE qui a été mobilisée sur de nombreux sujets et a su y répondre avec efficacité. La préservation du cadre de vie et l'attractivité de l'Ardèche passent par des projets d'aménagement de qualité : le CAUE est prêt à relever le défi avec ses partenaires.

Le Président remercie les membres du Conseil d'Administration et du bureau pour leur investissement. Il remercie encore les salariés du CAUE pour leur professionnalisme et leur engagement pour répondre aux enjeux de valorisation du cadre de vie de notre département.

#### Le rapport d'activités 2022 :

Il est présenté par Sandrine CHAREYRE qui remercie personnellement l'équipe, le bureau et les membres du Conseil d'administration pour le travail effectué.

L'activité de l'équipe s'est répartie selon les missions constitutives des CAUE : accompagnement des collectivités, conseil aux particuliers, journées thématiques et expositions grand public, journées d'échange pour les professionnels.

66% du temps des salariés du CAUE est consacré au travail auprès des collectivités ce qui témoigne des nombreuses sollicitations reçues tout au long de l'année 2022. Cela traduit le besoin des collectivités ardéchoises d'avoir une ingénierie de proximité pour les aider à la mise en œuvre de leurs projets. Une part importante des accompagnements a concerné les projets liés à l'espace public et aux projets urbains dont les traversées de bourgs et villages.

Les actions du CAUE auprès des particuliers, du grand public et des professionnels concernent près de 33% de l'activité du CAUE :

Les permanences architecturales sur le territoire et en visio@permanences ont été maintenues.

Les expositions et rencontres se sont poursuivies.

De nouvelles actions : « lieux ordinaires pour beaux projets culturels/Places aux femmes » et « Paysages mobilisés » ont été déployées en 2022.

Les actions en direction des jeunes ont été moins présentes en 2022 mais il y a une volonté dans le projet d'orientation 2023/2026 de mettre en œuvre une offre pédagogique CAUE avec une réflexion initiée cette année.

Le travail de mise en réseau auprès des professionnels ardéchois a été poursuivi par l'équipe du CAUE avec différentes actions.

La vice-Présidente propose à Jérôme DAMOUR de faire un résumé des actions sur lesquelles l'équipe du CAUE s'est mobilisée en 2022.

Jérôme DAMOUR souligne que 2022 a été l'occasion de poursuivre le programme triennal 2018/2020 et d'initier les actions inscrites dans les programmes d'actions 2021 et 2022 de transition.

Les accompagnements aux collectivités :

Près de 60 projets ont été accompagnés. Le rapport d'activités 2022 illustre cette diversité des sollicitations : sur la planification (PLUi CdC Val de Ligne et Gorges de l'Ardèche), sur des opérations d'aménagement/restructuration d'ilot (Le Teil, St Félicien), sur des constructions neuves ou réhabilitation (Ste Marguerite Lafigère), sur des traversées de village (St André de Cruzières, St Michel de Chabrillanoux), sur des espaces publics (Bourg St Andéol, St Marguerite Lafigère)...

- Les Urba Sessions et le réseau des acteurs de l'urbanisme

Les Webinaires organisés ont rassemblé 30 participants en moyenne :

objectifs de la loi Climat : « projets d'urbanisme et résilience », « urbanisme et mobilités », habitat léger, la gestion alternative des eaux pluviales.

ger, la gestion alternative des eaux pluviales. Un voyage d'étude sur la question des énergies renouvelables et du photovoltaïque s'est déroulé à Chambéry (visite de l'INES).

Deux rencontres du réseau des acteurs de l'urbanisme ont eu lieu en 2022.

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche 2 bis Avenue de l'Europe Unie BP101 - 07001 PRIVAS Cedex



Une « nouveauté » : des ateliers thématiques avec de petits groupes de travail composés de techniciens sur des sujets divers : Zéro Artificialisation Nette, Règlement PLUi, habitat léger.

- Ateliers hors les murs :

Un atelier a été organisé avec le PNR sur la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas : accueil d'étudiants d'école d'urbanisme de Paris et de paysage de Versailles (à travers l'antenne de Marseille) qui posent un regard différent sur l'aménagement du territoire.

- Cadre de vie, fleurissement, bons plan(t)s : Poursuite des visites du comité d'experts. Une vingtaine de visites clôturées par une journée bons plan(t)s à l'hôtel du Département a mis en avant des démarches exemplaires et innovantes. Une mobilisation également sur des sollicitations ponctuelles de collectivités et sur les cours d'école.

Conseils aux particuliers

140 rendez-vous ont été assurés lors des permanences en visio et en présentiel, dont 70 rendez-vous téléphoniques. Les chiffres sont relativement stables.

La mobilisation des architectes conseillers est encore importante pour le conseil en direct et un temps non négligeable est consacré à la recherche et à l'envoi d'informations complémentaires. Une réflexion sera organisé au second semestre 2023 pour faire évoluer la démarche.

« Valeurs d'exemples »

Le Concours Valeurs d'exemples est porté par l'UR CAUE pour valoriser des opérations d'espaces publics ou de bâtiments exemplaires avec un zoom sur les projets frugaux et sobres. Un vote du public sur la plateforme dédiée va débuter : Le directeur lance une invitation à valoriser les proiets ardéchois.

Deux nouvelles actions ont été déployées en 2022 🗄

« Paysages mobilisés »

Il s'agit d'étudier la perception qu'ont les ardéchois sur leurs paysages à l'heure des transitions énergétiques et sociétales. Cette action comportait des journées terrain, un appel à photos et une re-cherche-actions avec une doctorante du Cermosem. Une exposition sera créée par le CAUE et présentée le 20 octobre à l'occasion de la journée départementale du Paysage.

« lieux ordinaires pour beaux projets culturels/Places aux femmes » Des résidences ont eu lieu ainsi q'une recherche-actions. L'exposition est à découvrir après l'Assemblée Générale.

Expositions :

Trois expositions ont été présentées en 2022 : l'oeuvre de l'architecte André Ravéreau, l'exposition sur les paysages du Pays d'Art et d'histoire et CaO sur l'usine Lafarge à Cruas (en partenariat avec le festival Privas Photo).

- Mobilisation des professionnels et participation aux actions de réseau : Les « 5 à 7 éco construction » ont été poursuivis. Le CAUE a participé à la journée « réenchantons nos pratiques » organisée par un collectif de professionnels sur le réemploi. L'action « Prends ton casque » a débuté avec la visite de chantier de la future cantine de l'école de Vernosc en 2022.

Le CAUE a participé aux réseaux mis en place par DDT sur le bâtiment tertiaire et la rénovation. Il a aussi participé et/ou animé différents réseaux : Réseau des acteurs de l'urbanisme ardéchois, participation aux travaux de l'UR CAUE.

- Actions pour le jeune public :

Moins d'actions pour le jeune public sur 2022 avec la fin des « paysages forment la jeunesse ». Quelques travaux à destination des jeunes avec un accompagnement de la CAPCA sur une lecture de paysage au centre aéré de Vernoux, un accompagnement sur une résidence artistique à l'école Vissenty à Annonay, un « atelier hors les murs » avec l'organisation de l'accueil d'étudiants sur la Communauté de communes du Bassin d'Aubenas et la préparation d'une offre pédagogique dans le projet d'orientation 2023/2026.

> Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie BP101 - 07001 PRIVAS Cedex



Christian FEROUSSIER propose un zoom sur deux accompagnements de collectivités qui illustrent la capacité du CAUE à se mobiliser sur différentes échelles de projet et donne la parole aux intervenants.

- St Félicien : Vincent CROUZET, adjoint au Maire, présente les différents accompagnements du CAUE :
  - Dynamiser le bourg centre et pérenniser l'offre de soins.
  - Végétalisation de la grande rue. Il remercie Guylaine MAGNIEZ de ses conseils avisés.
  - Couvent St Joseph. Patrick YIU a accompagné la commune pour ouvrir le lieu afin que le public se réapproprie le parc. L'atelier Bivouac a encadré des ateliers participatifs.
     Une réflexion est en cours pour le devenir du bâtiment central, espace intergénérationnel, es pace de coworking?

 Transformation de la chapelle en salle culturelle. Le CAUE a aidé à la sélection de l'équipe de maîtrise d'oeuvre. Le projet est soutenu par l'Etat, le Département et la Région.

 Projet de lotissement sur un terrain de 1,5 hectare dans une logique de hameau. L'intégration paysagère devra être soignée, 20 logements sont prévus. M CROUZET remercie Hélène PAGE, pour son travail de diagnostic.

Il remercie le CAUE de cette aide apportée aux communes ardéchoises.

- St André de Cruzières, Lionnel ROBERT, adjoint au Maire, présente l'accompagnement du CAUE . Il s'agissait d'aménager la traversée du centre bourg et des espaces adjacents. Une étude sur la jonction des différents espaces a été menée par Kévin DOUSSAINT. Une démarche participative a réuni les habitants. Le fil conducteur était pour la commune d'avoir une feuille de route avec des opérations chiffrées à mettre en œuvre au fur et à mesure.

Le Président remercie les deux intervenants pour leurs présentations qui illustrent la capacité du CAUE à se mobiliser sur différentes échelles de projet et à soutenir l'ensemble des collectivités ardéchoises et sur les échanges qui ont permis de présenter et d'enrichir le rapport d'activité 2022.

Comptes de l'exercice 2022 et rapport du commissaire aux comptes

## Compte de résultat

Le Président présente le compte de résultat de l'exercice 2022 :

Le total des charges est de : 930 291 €. Les charges sont divisées en 3 postes : ressources humaines pour : 691 153 €, frais de fonctionnement pour : 202 486 € et actions du projet d'orientation pour : 36 652 €

Le total des recettes est de : 797 714 € Les recettes sont reparties sur 3 postes :

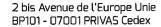
la part de la taxe départementale affectée pour : 600 000 €, la participation des collectivités à travers les conventions d'accompagnement et les adhésions pour : 109 721 € et les autres recettes notamment des subventions publiques pour : 87 993 €

Il précise quelques points spécifiques :

### Sur les dépenses :

- les charges de fonctionnement les charges de fonctionnement sont restées globalement stables entre 2021 et 2022 (+ 2108 euros).
- Les frais de fonctionnement ont été maîtrisés malgré l'augmentation de certains postes de dépenses.
- Concernant les actions portées par le CAUE, les dépenses ont été inférieures au budget prévisionnel, certaines actions n'ayant été qu'en partie engagées ou ayant été décalées dans le temps.
- Les charges liées au personnel sont restées stables: l'augmentation du point d'indice a été absorbée par un montant de rémunérations moins important (temps de latence entre renouvellement de salariés).







### Sur les recettes :

- la part départementale affectée de la taxe d'aménagement correspondant à la convention d'accompagnement entre le Département et le CAUE a été maintenue à hauteur de 600 000 euros.
- Les recettes liées aux conventions ont retrouvé le niveau moyen constaté ces dernières années après une hausse exceptionnelle en 2021.

 Après une baisse régulière lors des trois dernières années, le montant des adhésions a fortement augmenté en 2022 retrouvant le niveau atteint en 2018.

 Des recettes prévisionnelles liées au programme d'actions n'ont pas été perçues compte tenu du décalage dans le temps de certaines actions qui n'ont pu être complètement engagées ou finalisées

# L'année 2022 s'est achevée sur un déficit de 132 577 €.

Ce déficit, qui était prévu, est compensé par un prélèvement sur le fonds associatif.

Les prélèvements sur le fonds associatif ne pourront pas être maintenus à ce niveau sur les prochaines années. Afin de pérenniser les moyens d'intervention du CAUE et de garantir la qualité des missions portées par le CAUE, une évolution du montant de Taxe d'Aménagement reversé par le Département de l'Ardèche sera nécessaire.

A noter qu'une augmentation du barème des conventions a été votée lors du conseil d'administration du 15 décembre 2022 et sera effective en 2023.

Le Président donne la parole à Mathieu DESESTRET expert comptable qui fait une lecture synthétique du compte de résultat et du bilan.

80% des recettes proviennent de la taxe d'aménagement. La masse salariale est stable. Le déficit est de 130 000 euros. Cela est cohérent avec le budget qui avait prévu d'utiliser le fonds associatif. La lecture du bilan au 31.12.2022 : La comparaison entre les créances et les dettes fait apparaître une situation financière globale positive. L'association est bien gérée par rapport à son budget.

Le Président donne la parole au commissaire aux comptes pour la lecture du rapport sur les comptes annuels.

Le commissaire aux comptes, certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat d'exploration de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la structure à la fin de cet exercice.

Le président donne la parole à Michel VILLEMAGNE qui fait deux constatations : un fonds de roulement à 100 jours pour une association c'est peu et les fonds propres à ce rythme seront à zéro d'ici 2 ans. Il fait un parallèle entre le reversement par le Département de la taxe affectée au CAUE en 2022 soit 600 000 euros avec cette même année la part de la taxe d'aménagement perçu par le Département de l'Ardèche qui était proche de 3 millions d'euros.

Le Président soumet les comptes à l'approbation de l'Assemblée et propose d'imputer le résultat déficitaire de l'année au fonds associatif.

Les comptes financiers 2022 sont adoptés à l'unanimité. L'assemblée donne quitus au Président et le résultat déficitaire de l'exercice soit 132 577 euros est affecté au fonds associatif.

Projet d'orientation 2023/2026 et Programme d'actions 2023

Le Président propose à Sandrine CHAREYRE et Jérôme DAMOUR de faire une présentation du projet d'orientation et de donner un aperçu des sujets sur lesquels l'équipe du CAUE se mobilise en 2023.

### Projet d'orientation 2023 / 2026

La réflexion sur le programme stratégique sur 4 ans a intégré les éléments suivants :

- Conforter les missions de base du CAUE : conseil aux collectivités, conseil aux particuliers, formations, sensibilisation
- Inventer de nouvelles actions « phares » en développant les partenariats
- Être vigilant sur les ressources humaines et financières mobilisables

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche 2 bis Avenue de l'Europe Unie BP101 - 07001 PRIVAS Cedex



Une élaboration avec une participation en interne (équipe et CA) et en externe avec les partenaires.

### 3 étapes en 2022 :

- Etat des lieux / Diagnostic / Enjeux
- Définition des objectifs partagés
- Ecriture du projet stratégique

### Le CAUE de l'Ardèche porte 7 valeurs :

- · Indépendance, neutralité et objectivité
- · Créativité, « agitateur d'idées »
- Force de proposition
- Innovation et expérimentation
- · Facilitateur de projets
- transmission
- Transversalité, approche partenariale

Il faut mettre en avant le E de CAUE, fil rouge des actions, le E d'environnement mais aussi le E d'engagé.

Sandrine CHAREYRE laisse la parole à Jérôme DAMOUR pour développer le projet d'orientation.

Des enjeux ont été identifiés : afin de contribuer à l'adaptation de l'habitat au changement climatique, de favoriser une culture de la qualité du cadre de vie, de développer des formes d'habitat attractives et de promouvoir de nouvelles pratiques en favorisant le recyclage et le réemploi.

Des objectifs transversaux prioritaires ont été définis afin de limiter la surchauffe, économiser les ressources (réemploi, recyclage) et conforter la spécificité d'une approche culturelle intégrée dans les actions du CAUE.

Le public ciblé à sensibiliser est le grand public dont une priorité qui est le jeune public.

Les démarches participatives et approches culturelles sont poursuivies, le travail entre structures et les partenariats à l'échelle de l'Ardèche devra être favorisé et être plus lisible et il faudra renforcer le réseau des acteurs de l'urbanisme et mobiliser les acteurs du Paysage.

Il reste 4 ans pour conforter les missions principales du CAUE et s'appuyer sur l'expérience des actions passées et inventer de nouvelles actions. Il faut rendre visible l'invisible, le temps passé en conseils, en réunions, en formations en groupes de travail et qui prend beaucoup de temps pour l'équipe.

Cela se traduit en quatre axes de travail à retrouver dans le document du Projet d'orientation 2023 distribué :

L'accompagnement face à l'urgence climatique, les pratiques innovantes, les actions de sensibilisation et le 4ème axe le changement de pratique avec une adaptation de l'équipe au contexte départemental.

22 actions correspondent à ses 4 axes.

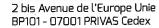
# Sur le 1er axe :

- L'accompagnement des collectivités. Le CAUE croisera les compétences entre architectes, urbanistes ou paysagistes sur chaque commune.
- Lancement d'études partenariales. Sur 2023, un travail a été fait sur les franges urbaines.
   Des pistes de partenariat notamment avec la DDT sur le Zéro Artificialisation Nette et les formes urbaines denses qualitatives.
- La Poursuite des bons plan(t)s est programmée.
- Les Permanences architecturales se poursuivent.

### Sur le 2ème axe :

Réflexion sur la mise en œuvre d'un appel à envie sur la reconquête des centres bourgs.







- Mobilisation de l'enseignement supérieur avec notamment les ateliers avec les étudiants : travail avec la communauté de communes du bassin d'Aubenas et réflexion en partenariat avec l'ADT pour d'autres formes d'accueil d'étudiants.
- Action couleurs de villages : sur les menuiseries, mobilier urbain. Les financements seront à rechercher.
- Végétalisation des cours d'école, une journée a été organisée en 2023 en partenariat avec DSDEN, pétale 07, Canopé. Plusieurs communes ont sollicité le CAUE sur ce sujet : école Vissenty, St Désirat, St Symphorien sous Chomérac.

#### Sur le 3ème axe :

- Concours « valeurs d'exemples » : participation édition 2023.
- La communauté de communes Ardèche des Sources et Volcans a sollicité le CAUE pour produire un outil de sensibilisation à la qualité architecturale.
- Sollicitation du Pays d'art et d'histoire du Vivarais méridional pour des outils de sensibilsation
- Les rendez-vous du CAUE deux expositions majeures : « Places aux femmes » qui tournera sur le territoire et « Paysages mobilisés » qui sera inaugurée le 20 octobre.
- Les 5 à 7 se poursuivent.
- Prends ton casque, visite le 2 juin du chantier de la cantine de Davézieux.
- Urba sessions : présentiel et webinaires : agri alimentation, outils fiscaux, visite du lotissement Notre dame de l'Osier, 29 juin Pierre sèche.
- Le réseau des acteurs de l'urbanisme poursuit son développement.
- Un réseau départemental du paysage va être mis en place, journée départementale organisée le 20 octobre au Cermosem
- Travail de formation d'animateurs et enseignants pour répondre aux sollicitations des écoles et centres aérés et création d'outils pédagogiques.

#### Sur le 4ème axe :

- Convention avec le Département pour travailler sur les sujets communs.
- Renforcement des partenariats entre acteurs de l'ingénierie départementale.
- Implication dans les projets stratégiques territoriaux.
- Participation au comité pilotage des petites villes de demain et au réseau ANCT.
- Formation marchés publics, chiffrage.
- Feuille de route sur les nouveaux outils de communication : Le Conseil d'Administration sera mobilisé.

### Le budget 2023

Le Président présente ce budget .Le projet de budget 2023 a été présenté lors du CA du 15 décembre 2022. Il a été mis à jour lors du CA du 06 avril 2023.

Pour un total de 996 106 €, les principaux postes sont les suivants :

- Ressources humaines pour 769 239 €: Cette somme sert principalement à financer l'ensemble des salaires et charges de l'équipe technique avec l'objectif de maintenir les ressources humaines pour faire face aux nombreuses sollicitations des collectivités et à la mise en œuvre des actions du CAUE.
- Frais de fonctionnement : 167 395 €.
- Programme d'actions : 59 472 €. Il représente un investissement de 20 000 € pour le CAUE

Les dépenses les plus importantes font l'objet de financements extérieurs :

cours d'écoles : crédits DRAC Réseau paysage : crédits DREAL

Lieux ordinaires pour beaux projets culturels : crédits LEADER (nota : crédits Préf. en plus) Paysages mobilisés : crédits LEADER

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie BP101 - 07001 PRIVAS Cedex



#### Les recettes :

Elles s'élèvent à 894 380 € leur composition est la suivante :

- 700 000 euros proviennent de la taxe départementale d'aménagement. 100 000 euros de plus ont été obtenus pour 2023 suite à la commission permanente du 17 mars 2023. Premier signe positif du Département souligné par Christian FEROUSSIER.
- les conventions signées avec les collectivités 2022 et 2023, 103 500 € sont attendus de la part des Communes et Intercommunalités.
- les adhésions, 15 000 € sont attendus.
- 39 472 € proviennent des subventions liées au programme d'actions.
- 101 726 € prélevés sur la trésorerie du CAUE et par déclinaison sur son fonds associatif (pour mémoire, réalisé 2022 = -132 577)

Le fonds associatif sera de 163 205 euros fin 2023.

Le Président alerte sur ce rythme le fonds associatif sera encore positif en 2024 mais dans le rouge en 2025.

Suite à différents temps d'échanges en 2022, une mobilisation du Département pour un soutien financier à hauteur de 700000 euros a été obtenu pour 2023 et a permis de conforter le CAUE sur 2023. Christian FEROUSSIER remercie le Département pour cette avancée.

Les échanges engagés en 2022 avec le Département doivent se poursuivre pour établir une nouvelle convention pluriannuelle d'objectifs et de moyens. Cette nouvelle convention devra permettre au CAUE de mobiliser le reversement de la Taxe d'aménagement à hauteur de 800 000 euros. Une rencontre est programmée avec l'ensemble des élus du Département le 15 septembre avec pour objectif une convention pluriannuelle validée pour la commission permanente du Département en octobre/décembre 2023.

Le Président soumet au vote le programme d'actions 2023 et le budget 2023 qui l'accompagne. Pas de remarques, ni d'abstentions.

Le budget et le programme d'actions 2023 sont donc votés à l'unanimité

### Dates:

- 29 Juin : Urba Session, rôle pierre sèche dans l'aménagement
- 15 Septembre : « Enfants du patrimoine » à Tournon
- 10 octobre : remise des prix Valeurs d'exemples
- 20 octobre : Journée départementale des paysages
- Programme urba sessions du second semestre à venir

L'ordre du jour étant épuisé, Christian FEROUSSIER lève la séance à 18h après avoir remercié les personnes présentes à cette Assemblée Générale de leur attention.

Il souhaite profiter des Assemblées Générales pour partager une action portée par le CAUE ou présenter le travail de professionnels.

Cette année, l'Assemblée Générale est l'occasion de découvrir une nouvelle exposition portée par le CAUE « Places aux Femmes ».

Il renouvelle les remerciements du CAUE à Monsieur le Préfet et à ses services pour l'accueil et leur aide dans préparation de cette Assemblée Générale.

Il invite les participants à rejoindre le cadre agréable des jardins de la Préfecture pour découvrir l'exposition « Places aux femmes » et partager un buffet apéritif.

Le Président

Christian FEROUSSIEI

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche

2 bis Avenue de l'Europe Unie BP101 - 07001 PRIVAS Cedex